

EQUAL OPPORTUNITIES FOR WOMEN PROGRAM  
PROGRAMME DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA FEMME

## Rationale/Explication

La nomination de femmes à des postes de communicateurs et de gardes de sécurité dans les missions à l'étranger a permis au Ministère de montrer aux autres nations que le Canada estime les femmes capables de fort bien s'acquitter des tâches qui incombent à ces groupes d'occupation traditionnellement dominés par les hommes. Un peu partout dans le monde, l'embauche de femmes communicateurs ou gardes est considérée comme une innovation; il faut donc maintenant que le Canada conserve sa réputation de chef de file dans ce domaine.

## Objectif

Augmenter de 20 % le nombre de femmes communicateurs et gardes de sécurité dans les missions à l'étranger.

## Plans d'action

Des plans seront mis en branle pour augmenter de 20 % le nombre total de femmes communicateurs et gardes en poste à l'étranger. En élaborant son programme d'affectations pour 1979-1980, la Section des employés administratifs veillera à ce que les femmes combent plus fréquemment les postes vacants de ces groupes d'occupations. On vaincra la résistance des gestionnaires réfractaires à ces affectations en leur communiquant les données favorables déjà disponibles sur le haut niveau de rendement fourni par les femmes dans ces métiers.

Responsabilité: Section de l'affectation des employés administratifs

## Critères d'évaluation

Le Ministère compte actuellement 19 femmes communicateurs et gardes de sécurité, dont 9 sont en poste à l'étranger. Ce plan pourra donc être évalué en fonction de notre succès à augmenter ce chiffre à 11.

## Evaluation/Évaluation

## Évaluation

Par suite du climat général d'austérité et des réductions nécessaires dans l'effectif du Ministère, il n'a pas été possible de tenir en 1979-1980 des séances de recrutement pour les QM et les PRC et, par conséquent, d'augmenter le nombre de ces employés à l'étranger.